



Contre le génocide des Ouïghour-e-s

Sur fond de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme au Xinjiang, le gouvernement chinois mène injustement depuis 2016 une répression sans précédent contre les Ouïghour-e-s, minorité turcophone musulmane ; il s'agit là d'un véritable génocide.

Bien que la République populaire de Chine ne compte pas moins de 56 ethnies, le gouvernement mène depuis 1949 une politique de sinisation en vue d'intégrer massivement l'ethnie majoritaire chinoise des Hans au sein de la région autonome du Xinjiang, dans une perspective de renversement démographique. Ainsi, alors qu'en 1949 la communauté musulmane y était majoritaire, les Hans ne représentant que 6.7% de la population du Xinjiang. Aujourd'hui ce pourcentage s'élèverait à près de 40%. Si ce climat de tension entre ethnies a mené à des émeutes violentes et à une vague d'attentats impliquants des fondamentalistes religieux. Les Ouïghour-e-s, ces actes ne justifient en aucun cas l'oppression subie par toute la communauté Ouïghoure sans distinction.

En passe de devenir minoritaires dans leur propre région d'origine, les Ouïghour-e-s font face à une répression de masse, une surveillance extrême et à des restrictions de leurs pratiques culturelles de la part des autorités chinoises. Il y aurait en effet plus d'un million de femmes, d'enfants et d'hommes, enfermé-e-s dans des camps de "formation" selon les autorités chinoises, qui sont en réalité de véritables camps de travail forcé. Victimes de tortures physiques et psychologiques inhumaines, de viols ou encore de prélèvements d'organes. En parallèle se déroule une politique de contrôle démographique de la population ouïghoure : les femmes sont stérilisées, le nombre de naissances est limité et les familles sont séparées. De "faux cousins" s'invitent en outre dans des foyers pour surveiller que les familles ne pratiquent pas leur religion et respectent la culture des Hans. Les mosquées sont détruites, les corans brûlés et la pratique du culte totalement proscrite. En outre, au moins 500'000 Ouïghour-e-s seraient contraint-e-s à travailler dans des champs de coton dans cette région, productrice d'environ 20% du coton mondial.

Pourtant, c'est dans ce contexte-là que plusieurs entreprises suisses, Rieter, Uster et Saurer¹, continuent de pratiquer leur commerce avec le Xinjiang, cautionnant et contribuant ainsi de manière indirecte à ce crime d'État. La Confédération ne prend pas de mesures concrètes condamnant la Chine au-delà de quelques critiques occasionnelles dans la presse, face à cette situation pourtant largement documentée. Ceci alors que l'Union européenne, les

¹ Radio Télévision Suisse. Février 2021. *Plusieurs entreprises suisses mènent des affaires dans la région controversée du Xinjiang.*

Etats-Unis ou le Canada reconnaissent ce génocide, et instaurent même des sanctions économiques et/ou diplomatiques, dans les deux premiers cas.

Alors que Pékin nie toutes accusations, le Parti socialiste suisse dénonce ardemment ce génocide et le manque évident de sanctions réelles prises à l'encontre de la Chine par la Suisse, ainsi que l'implication d'entreprises suisses dans ce que l'on pourrait considérer comme étant l'un des pires crimes contre l'humanité du 21ème siècle.

Conséquemment, notre parti émet les revendications suivantes vis-à-vis des autorités suisses :

- La Confédération doit reconnaître le génocide des Ouïghour·e·s, et activement s'opposer à celui-ci, en instaurant des sanctions économiques et diplomatiques, même si ces dernières impliqueraient une rupture de l'accord de libre-échange signé avec la Chine en 2013.
- La Confédération doit interdire toute importation de marchandises issues du travail forcé des Ouïghour·e·s.
- La Confédération doit interdire toute exportation suisse contribuant directement ou indirectement au génocide des Ouïghour·e·s.
- Le Secrétariat d'État aux Migrations doit placer la région du Xinjiang sur la liste des pays et régions prioritaires en matière d'accueil des réfugié·e·s politiques.

Il est temps que la Confédération réaffirme ses priorités en matière des droits humains en Chine, concernant "le respect des droits des minorités et les libertés d'opinion, de la presse et de religion", comme annoncé par le DFAE dans leur communiqué de presse du 26 novembre 2019. Le profit des entreprises suisses ne doit pas passer avant le droit à la vie des minorités ethniques !